



Les carrières :
Un exemple de partenariat
avec la **SECAM** (groupe
COLAS)
exploitant de la carrière de
granulats de **Saint-Amancet**
en Montagne Noire
Tarnaise.



Carrière occupée depuis **2003** sans interruption par un couple de Grands-ducs.

Fin **2013**, importante extension accordée à l'exploitant par la préfecture du Tarn. Informé, je prends contact avec la **SECAM**.

Octobre **2016**, signature convention (**SECAM, LPO Tarn et moi**) pour le suivi du Grand-duc et la réalisation de plusieurs inventaires (faune et flore).



L'utilité du partenariat va être démontrée dès l'année suivante...



- **19 février 2017** : la femelle est posée dans l'aire historique.
- **20 avril 2017** : l'aire est totalement vide ! Echec de la reproduction (fortes pluies de mars) mais naissance d'au moins un jeune (présence de duvet) sans doute mort noyé puis prédaté par les corvidés.



- **Automne 2017**, l'aire historique se transforme en baignoire à chaque fortes précipitations.
- **Automne 2018**, intervention d'une société spécialisée pour la fabrication d'un muret de pierres et de glaise pour dévier les coulées d'eau et remise en état de l'aire historique. (Création de deux aires artificielles supplémentaires).
- **Printemps 2021**, l'aire est à nouveau occupée. **2** jeunes Grands-ducs naissent et s'émancipent sur le site.



- ▶ Reconduction de la convention pour **5 années** en novembre **2021**.
- ▶ Engagement “gagnant/gagnant” :
 - ▶ Accès au site autorisé par l’exploitant (dans le respect des règles de sécurité) permettant le suivi et la protection du Grand-duc sur le site.
 - ▶ Respect et mise en place des préconisations en période de reproduction.
 - ▶ Exploitant montre son engagement en faveur d’une espèce protégée.